

Débaptisation de CHU-Blaise Compaoré: Le CDP dénonce l'esprit de vengeance puérile qui anime les hommes forts du moment

Le conseil des ministres, en sa séance du mercredi 1er août 2018, a adopté « un décret portant changement d'appellation de l'hôpital national Blaise Compaoré. Les différents textes existants font référence à un hôpital dénommé tantôt « Hôpital national Blaise Compaoré », tantôt « Centre hospitalier universitaire de Tengandogo ». L'adoption de ce décret permet de fixer définitivement la dénomination de cet hôpital par l'appellation suivante : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Tengandogo.

Notre parti, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), dénonce l'esprit de vengeance puérile qui anime les hommes forts du moment. Car, son Excellence monsieur Blaise Compaoré est le géniteur de ce projet d'hôpital de référence. Aussi, avec des arguments farfelus, qui ne convainquent pas, face au refus du peuple burkinabè, le gouvernement tente de faire comprendre qu'il « a voulu normaliser la situation de ce centre hospitalier en suivant la politique mise en place par le ministère de la Santé, qui stipule que les hôpitaux de district doivent porter désormais le nom des localités où ils sont implantés », dicit Remis Fulgance Dandjinou, à la 5e conférence de presse du gouvernement. Ce qui est archifaux parce qu'un CHU, n'est pas un hôpital de district.

En effet, depuis son inauguration, l'hôpital a été construit avec des amphithéâtres pour permettre aux étudiants en médecine de pouvoir y prendre des cours. Il était donc, dès le

départ, et avec clairvoyance, conçu pour être un centre hospitalier universitaire. Et c'est d'ailleurs la Transition qui l'a élevé au rang de CHU-Blaise Compaoré. C'est indécent de vivre la rancune au cœur contre quelqu'un avec qui on a travaillé 27 années durant. Et avec qui on est d'ailleurs comptable des bons et mauvais résultats.

Notre parti, le CDP, pense que le gouvernement à mieux à faire. Nous sommes conscients que ce qui préoccupe aujourd'hui les populations, c'est comment avoir à manger, comment trouver de l'emploi aux jeunes et aux femmes, relancer l'activité économique, etc. (...), que de s'épancher sur des changements de nom et pour tronquer l'histoire en voulant effacer de la mémoire collective, l'illustre nom de Blaise Compaoré.

Nous souhaitons que le gouvernement actuel construise d'autres hôpitaux pour soulager la souffrance des populations, les rapprochant des populations et en réduisant le coûts des soins.

L'histoire ne s'efface pas aussi facilement sur un coup de tête. Cela donne raison à ceux qui pensent que l'Afrique n'a pas d'histoire. En effet, chacun vient effacer les traces de l'histoire, pour écrire les siennes.

Démocratie – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 3 août 2018

Pour le Bureau Politique National,

Le Président

Eddie KOMBOIGO

Politique: 708 militants démissionnent de 4 partis, dont le MPP et le NTD au profit du CDP

Ce samedi 08 Juillet 2018, Des centaines de militants du CDP se sont donné rendez-vous à l'arrondissement 8 de Ouagadougou pour accueillir ses nouveaux adhérents, 708 démissionnaires venus de quatre partis politiques différents dont le MPP et du NTD, à bras ouverts.

Le Congrès Pour la Démocratie(CDP), ne cesse depuis un bon moment d'accroître le nombre de ses militants. En effet, la cour de l'école primaire de bissighin a refusé du monde ce samedi 08 juillet, dans l'après-midi, car le parti de Eddie Komboïgo accueillait de nouveaux frères de combat, démissionnés de leurs partis respectifs, dont le MPP et le NTD, pour mener le combat présidentiel avec l'ancien parti au pouvoir.

La cérémonie a commencée par le bal des discours et des prestations artistiques.

Ensuite, le secrétaire national, chargé du secteur informel, Nikiema Moussa, représentant le Président Eddie Komboïgo à la cérémonie, a pris la parole à son tour, pour souhaiter la bienvenue aux démissionnaires.

Il a affirmé qu'il n y a pas de honte à retourner dans sa famille d'origine après une aventure infructueuse. II a critiqué, au passage, les pratiques du MPP et son incapacité à résoudre les problèmes des Burkinabè.

Les femmes de l'arrondissement ont remis des pagnes traditionnels comme cadeau pour le Président Eddie Komboïgo.

Pour finir, les démissionnaires dont les chefs de file sont Issouf Sédégo (il a été Directeur de campagne du MPP à la présidentielle de 2015 pour le secteur 35) et El Hadj Moussa Ouédraogo (il était secrétaire général de l'arrondissement 8 pour le MPP) se sont entretenus avec la presse, la main sur le cœur, ils ont affirmé la sincérité de leur démission. Ils ont promis de se battre désormais corps et âme auprès du Président du CDP, Eddie Komboigo pour le retour du CDP au pouvoir.

MPP/PASSORE : Des démissionnaires rejoignent le CDP

Le 7 juin 2018, à la maison des jeunes de Yako, s'est tenue une rencontre d'information par des ex-militants du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP), récemment devenus militants du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Selon ces démissionnaires, le MPP les a trahis en ne parvenant pas à réaliser ses promesses de campagne. Pour eux, les idées du nouveau président du CDP, Eddie Komboïgo étant noble et réelles, ils déposent désormais leurs valises dans la famille de l'ancien parti au pouvoir.

Ils étaient des milliers de militants à prendre d'assaut la maison des jeunes de Yako, le jeudi 7 juin dernier, pour témoigner leur soutien multiforme aux 4 démissionnaires du parti au pouvoir le MPP pour le CDP. Au nombre de 4 personnes dont une femme, ils se sont mis devant leurs désormais

camarades pour conjuguer le MPP au passé. Dans leurs déclarations, ils disent avoir été trahis par les paroles politiciennes des premiers responsables du MPP qui sont arrivés à tromper la vigilance du peuple burkinabè en général, et de sa jeunesse en particulier. C'est le porte-parole des démissionnaires, Saga Kiendrébéogo, prenant la parole, qui a souhaité la bienvenue aux militantes et militants du CDP fortement mobilisés, avant de livrer sa déclaration de démission. Dans celle-ci, M. Kiendrébéogo a fait savoir au public que quand le MPP naissait en 2014, l'une de ses célèbres phrases surtout à l'endroit de la jeunesse était : « une fois au pouvoir, en trois mois nous allons résoudre le problème du chômage », dit-il. Et d'ajouter que près de trois ans après leur arrivée au pouvoir avec notre complicité, rien n'est fait et, aucun espoir en la matière ne se fait sentir, et pire, cette année le MPP se permet de réduire considérablement le nombre de postes à pourvoir dans le cadre du recrutement des agents de la Fonction publique. S'en est suivi la déclaration du président de l'Association Consciente pour le développement du Passoré, Silvain Ouédraogo qui a fait comprendre aux participants que les promesses du MPP ont été nombreuses mais non tenues. Quant à la représentante des femmes du CDP au Passoré, Adélaïde Nanéma, elle a témoigné, du soutien indéfectible de la partie féminine au président Eddie Komboïgo au Passoré. Selon elle, « Eddie Komboïgo est l'espoir de la jeune fille au Passoré », a-t-elle indiqué. Le dernier intervenant, Léonard Comboïgo lui, fait savoir que les jeunes de la province du Passoré ayant contribué à l'accession du MPP au pouvoir, se sentent trahis par ledit parti, et que c'est de façon sage qu'ils ont décidé de démissionner du MPP pour compter du 7 juin dernier. Le SG provincial du CDP a reçu des mains des démissionnaires, les doléances de la jeunesse du Passoré, pour les transmettre au président Eddie Komboïgo. Souleymane Yelkouni, a félicité le choix de la jeunesse et leur a souhaité la bienvenue au parti. A cet effet, répondant aux questions des journalistes, Franck Sidnoma Sankara, militant du parti a précisé qu'il n'était pas

là pour une campagne de dénigrement. Il a profité de l'occasion pour interpeller tous ceux qui désiraient déposer leurs valises au CDP, de le faire sans aucun gêne.

Burkina: la réquisition spéciale pour la répression de l'insurrection 'n'a jamais été discutée en conseil des ministres' (Léonce Koné)

La réquisition spéciale ayant autorisé l'armée burkinabè à réprimer l'insurrection populaire d'octobre 2014, 'n'a jamais été discutée en conseil des ministres' du 29 octobre, alors que l'ensemble du dernier gouvernement de Blaise Compaoré est poursuivi pour y avoir participé, a indiqué dimanche Léonce Koné, un des dirigeants du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, ex parti au pouvoir).

'Les informations dont nous disposons, de source sérieuse, indiquent que ce dossier de la réquisition spéciale n'a jamais été discutée en conseil des ministres' du 29 octobre 2014, a déclaré le président de la commission Ad hoc du CDP, Léonce Koné, lors d'une conférence de presse dans ses locaux en rénovation, après avoir été saccagés lors de l'insurrection populaire.

Depuis fin avril, tous les membres du dernier gouvernement de Blaise Compaoré sont poursuivis devant la Haute cour de

justice pour leur implication présumée dans la répression de l'insurrection populaire d'octobre 2014 pour avoir participé au Conseil extraordinaire des ministres du 29 octobre au cours duquel ils ont décidé de (faire appel à) l'armée pour réprimer les manifestants.

Selon M. Koné, ces poursuites se fondent "non pas sur le fait qu'il y aurait des indices montrant que les ministres ont pris part de façon délibérée à l'organisation des violences, mais uniquement parce qu'ils auraient assisté à une réunion en conseil des ministres au cours de laquelle le gouvernement a adopté le principe de prendre une réquisition spéciale ordonnant à l'armée de participer au maintien de l'ordre, en faisant usage d'armes à feu, en cas de nécessité".

''Boucs émissaires''

''A supposer même qu'il (le principe de prendre une réquisition spéciale) fut discuté (en conseil des ministres), ce fait ne peut en aucune manière être regardé comme une faute pénale'', a estimé le président de la commission Ad hoc du CDP, dénonçant un "dossier ou un procès politique"

Selon lui, "la réquisition qui a été signée par le Premier ministre (Luc Adolphe Tiao) dans les termes et les conditions prévus par la loi burkinabè correspond, ni plus ni moins, à l'exercice normal des responsabilités qui incombent à un chef de gouvernement lorsqu'il existe une situation qui laisse craindre de graves troubles à l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens".

''Nous comprenons parfaitement que dans leur soif de justice, nos compatriotes réclament que ces faits soient jugés et leurs auteurs punis, mais veut-on vraiment juger ces faits où cherche-t-on à désigner des "boucs émissaires" à la vindicte populaire'', s'est interrogé Léonce Koné.

''Si les membres du dernier gouvernement sont poursuivis en

qualité de ''complices'' des homicides et des blessures (...), alors où sont les auteurs principaux de ces infractions'', a-t-il poursuivi, regrettant qu''aucune initiative sérieuse n'a été engagée pour retrouver ces auteurs.

En rappel, une trentaine de personnes ont perdu la vie et près de 600 autres blessées lors des journées insurrectionnelles d'octobre 2014 qui ont précipité le départ du président Blaise Compaoré, au bout de 27 ans de gestion.

Agence d'Information du Burkina

Le CDP dénonce une volonté de «solder des comptes»

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), a dénoncé dimanche à Ouagadougou, une ''volonté'' du gouvernement Roch Marc Christian Kaboré de ''solder ses comptes'' avec l'ancien régime du président déchu Blaise Compaoré.

Le procès du dernier gouvernement de Luc Adolphe TIAO a été suspendu après une décision du Conseil constitutionnel jugeant non conformes à la loi fondamentale du Burkina des dispositions de la Haute cour qui ne prévoyaient pas aucune procédure d'appel ni de recours.

En vue de la reprise de la procédure devant cette juridiction d'exception, le gouvernement a introduit devant le parlement un projet aux fins de corriger les aspects anticonstitutionnels de la loi qui régit la Haute cour de justice.

Selon le CDP, si le texte du projet gouvernement prévoit une

procédure d'appel, ''le gouvernement, de manière tout à fait incongrue, a choisi d'intégrer cette instance d'appel dans l'organisation interne de la haute cour de justice''.

''Cette manière de faire vide complètement de son sens la garantie supplémentaire d'équité que l'appel est supposé conférer au justiciable'', a critiqué Léonce Koné lors d'une conférence de presse au siège du parti.

''Ce projet de loi, dans sa mouture actuelle, confirme bien que la volonté de ce gouvernement n'est pas de créer les conditions d'une justice équitable, respectueuse du droit, mais de solder ses comptes avec le régime du président Blaise Compaoré'', a-t-il souligné, dénonçant un ''déli de justice'' auquel s'opposeront les (18) députés du CDP.

Selon M. Koné, ''pour avoir son plein sens, l'appel doit pouvoir s'exercer devant une juridiction autonome, structurellement distincte de la Haute cour de justice''.